CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des finances de la Chambre des communes – Consultations pré-budgétaires 2013

Ce mémoire est soumis par :

○ **une organisation** **Nom de l'organisation:** _____

ou

◉ **un individu** **Nom:** John Hockley

Sujet : Emploi, marché du travail et syndicats

* **Recommandation 1 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.**

La reprise économique canadienne stagne en raison du ralentissement des investissements des entreprises, de l'endettement élevé des ménages, des mesures d'austérité et de la faible croissance mondiale. La réduction des impôts frappant les sociétés n'a pas donné suite aux investissements promis pour la création de nouvelles usines et pour la formation de la main-d'œuvre, et n'a pas réussi à stimuler l'économie ni à créer des emplois de qualité. À l'inverse, les sociétés ont accumulé quelque 600 milliards de dollars, qui dorment à présent dans leurs coffres. Il faut frapper d'une taxe ces fonds non investis pour les injecter dans de grands projets – stratégiques et ciblés – d'investissement public afin de créer des emplois de qualité, de stimuler de nouveaux investissements dans le secteur privé et d'accroître notre productivité.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

inconnu

Immédiatement

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Les réductions d'impôts généralisées ont permis aux sociétés non financières d'amasser des réserves de trésorerie de l'ordre de quelque 600 milliards de dollars, argent qui ne sert pas à la création de nouveaux emplois de qualité au pays. Il conviendrait de financer les coûts initiaux de nombre de ces nouveaux investissements au moyen de la hausse de l'impôt sur le revenu des sociétés à son taux de 2008, soit à 19,5 %.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de la mise en œuvre de votre recommandation.

Un investissement d'un milliard de dollars dans l'infrastructure publique, notamment les bâtiments municipaux; le transport en commun et ferroviaire de passagers; les logements abordables; les services de garde abordables et de qualité, l'économie d'énergie en modernisant les immeubles; et les projets d'énergie renouvelable dans les villes et les collectivités autochtones permettrait de créer des milliers d'emplois de plus que ce qui serait possible au moyen de réductions d'impôts généralisées. Conjugués à la faiblesse des taux d'intérêt actuels, ces investissements pourraient se faire à coûts moindres pour les contribuables et générer des rendements élevés pour tout un chacun.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc.

Les travailleurs, les familles, les collectivités et tous les ordres de gouvernement tireraient avantage d'une meilleure infrastructure; il en va de même pour les entreprises, car celles-ci amélioreraient ainsi leur productivité. L'augmentation des investissements dans l'infrastructure serait plus rentable si elle était régie par une politique d'approvisionnement local et servait de possibilité de formation pour les nouveaux arrivants sur le marché du travail, notamment les jeunes travailleurs, les apprentis et les nouveaux immigrants.

Sujet : Pauvres, pauvreté et inégalité des revenus

Recommandation 2 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

La plupart des Canadiens et des représentants des provinces s'entendent pour dire que l'amélioration du Régime de pensions du Canada (RPC) est le moyen le plus efficace pour permettre aux personnes âgées de vivre leur retraite dans la dignité. À l'heure actuelle, la plupart des Canadiens ne peuvent économiser suffisamment en vue de leur retraite. Près de 60 % des travailleurs ne jouissent d'aucun régime de retraite au travail, et le tiers des Canadiens âgés de 24 à 64 ans ne possèdent pas d'épargnes de retraite personnelles. C'est pourquoi la bonification du RPC est le moyen le plus efficace d'améliorer la sécurité de la retraite pour tous les Canadiens.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

autre montant : précisez

1 G$ ou plus en économies

5 ans ou plus

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

La bonification du RPC doit être financée à parts égales par les cotisations des employeurs et des employés; aucun financement n'est prévu du gouvernement fédéral. Les Canadiens doivent économiser davantage en vue de leur retraite dans le cadre d'un régime de retraite à faibles coûts, et ils ont besoin d'aide pour ce faire. Les entreprises canadiennes ont les moyens d'aider leurs employés à se constituer un fonds de retraite raisonnable. Les contribuables économiseraient sur les transferts et les programmes gouvernementaux si davantage de Canadiens possédaient un revenu de retraite suffisant.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de votre recommandation.

Tous les Canadiens tireraient avantage directement, mais aussi indirectement, d'une bonification du RPC. Les travailleurs âgés qui cotiseraient à un taux supérieur verraient leurs prestations augmenter. Les jeunes travailleurs, qui cotiseraient à un taux supérieur tout au long de leur carrière, obtiendraient quant à eux les meilleurs résultats. Par le fait même, les municipalités en tireraient elles aussi des avantages. Cette mesure serait donc profitable pour le Canada, en plus de favoriser la création d'emplois au fil du temps.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc.

L'augmentation des revenus et de la consommation chez les personnes âgées serait profitable pour la santé socioéconomique des municipalités. Qui plus est, la bonification du RPC devrait améliorer la capitalisation des régimes de retraite au travail et, par conséquent, atténuer le risque de financement auquel font face les cotisants aux régimes.

Sujet : Sélectionnez un sujet à partir du menu déroulant

Recommandation 3 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

Améliorer l'assurance-emploi et supprimer les récents changements!

Réduire à 360 le nombre d'heures préalable à l'admissibilité afin de faciliter l'accès aux prestations; calculer les prestations pour chacun à partir des 12 meilleures semaines de revenu; éliminer l'obligation pour la plupart des prestataires d'assurance-emploi d'accepter un salaire moindre après seulement six semaines de recherche d'emplois; renouveler le projet pilote sur la bonification des semaines de prestations d'assurance-emploi; soumettre les régions à une baisse progressive uniquement lorsque leur taux de chômage tombe sous la barre des 8 % pendant 12 mois consécutifs.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

autre montant : précisez

L'assurance-emploi serait fi

Immédiatement

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Remettre les quelque 50 milliards de dollars qui ont été versés au Compte de l'assurance-emploi par les employeurs et les employés. À l'avenir, le Compte de l'assurance-emploi devrait être géré indépendamment du gouvernement, et les surplus de 2,8 milliards de dollars prévus en 2014-2015 au Compte de l'assurance-emploi devraient servir à financer et à améliorer le programme d'assurance-emploi. Une participation égale de la main-d'œuvre et des entreprises est souhaitable.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de votre recommandation.

L'amélioration de l'accès aux prestations et la suppression des changements apportés en 2012 seraient à l'avantage des travailleurs au chômage, des municipalités abritant des chômeurs et du marché du travail au Canada. Les changements annoncés dans le budget de 2012 entraîneront une baisse des revenus et des conditions de travail pour tous les travailleurs, du fait qu'ils faussent les salaires courants sur le marché du travail. Ces changements contraindraient en outre les travailleurs au chômage à accepter trop rapidement des emplois nécessitant des compétences bien inférieures aux leurs, ce qui entraînerait des jumelages inefficaces entre les travailleurs et les employeurs.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc

L'objectif de l'assurance-chômage est d'offrir une sécurité du revenu lorsqu'un travailleur perd son emploi sans faute de sa part. Or, les compressions imposées au cours des deux dernières décennies ont sensiblement affaibli le rôle macroéconomique de l'assurance-emploi. L'amélioration de la couverture et des prestations d'assurance-emploi permettrait aux familles dans le besoin de joindre les deux bouts, aiderait les entreprises à subsister, préviendrait d'autres pertes d'emploi et soutiendrait les municipalités lors de tourmentes économiques. Une couverture supplémentaire de l'assurance-emploi concourrait à de meilleurs jumelages sur le marché du travail, en plus d'améliorer la productivité et le bien-être.

Inscrivez ici toute explication complémentaire sur votre ou vos recommandations.

Le chômage chez les jeunes et la pauvreté des personnes âgées sont les principaux problèmes à résoudre; ma famille en souffre elle aussi.

*Veuillez noter que vous devez obligatoirement proposer une recommandation.